

LE DEVENIR DES ENFANTS D'AGRICULTEURS DANS LE CAMBRESIS.

RESUME

L'objectif est de stratifier le monde agricole à partir du devenir des enfants d'agriculteurs.

En utilisant des caractéristiques économiques et socio-culturelles de l'exploitation et de son chef, à partir d'une étude effectuée dans le Cambrésis, on obtient un premier résultat.

SUMMARY

An attempt was made to subdivide farms and farmers according to outlook for their children with regard to social mobility.

Economic and socio-cultural indicators are used, from a study made in the Cambresis, to build a preliminary typology.

Le point de départ de notre recherche (1) repose sur deux constats : lorsque l'on parle de la mobilité sociale des agriculteurs, on considère ceux-ci comme un groupe uni et homogène, ce qui occulte une grande partie de la réalité sociale ; lorsque l'on parle des agriculteurs, certains les regroupent en strates ou couches ou classes.

Ceci nous a amené à envisager la mobilité en faisant un découpage à l'intérieur de la population agricole, en nous limitant au devenir des enfants d'agriculteurs.

Pour savoir ce que deviennent les enfants d'agriculteurs, une enquête a été effectuée dans le Cambrésis : celle-ci avait deux objectifs : caractériser chaque exploitation et le devenir de chaque enfant. Pour l'exploitation, les caractéristiques retenues sont le niveau scolaire du chef d'exploitation, la gestion (ou l'absence de gestion ou TVA), et le revenu. Ceci a permis de comparer sur une même échelle toutes les exploitations (le double actif endivier sur 40 ares ou l'industriel des céréales avec 250 ha). Nous avons construit, à partir des données qu'on a pu recueillir (on n'a pas les rendements, mais on a l'origine du matériel utilisé), une variable appelée revenu, qui n'a de valeur qu'à l'intérieur de notre espace d'étude. Evidemment, on a utilisé une quatrième variable, trop souvent utilisée seule, la taille de l'exploitation.

I - Présentation de la région étudiée.

L'enquête sur le Cambrésis a porté sur la partie sud-ouest de la région, le canton de Marcoing. Par rapport à l'ensemble du département, (2), on peut présenter ce canton de la sorte :

– c'est l'un de ceux qui ont perdu le moins d'exploitations dans la dernière décennie (moins de 12,9 % contre 18,7 % en moyenne pour le département).

– c'est l'un de ceux dont la taille moyenne des exploitations est la plus grande (26 ha et plus contre 22,2 ha pour l'ensemble du département).

– c'est l'un de ceux où la part de la superficie en céréales est la plus élevée (50,0 % et plus contre 38,4 % pour l'ensemble du département).

– c'est l'un de ceux où l'on trouve la plus grande production d'endives.

On peut se demander, à partir de là, quel impact ces caractéristiques vont avoir sur notre objet. La taille moyenne élevée ne va pas empêcher d'avoir de fortes disparités au niveau des surfaces ; au contraire, on va avoir d'un côté les « industriels » de la céréale avec de grandes exploitations, et de l'autre les « artisans » de l'endive sur de micro exploitations. On peut donc dire qu'on risque d'avoir des disparités plus importantes que dans d'autres régions aux productions plus homogènes.

L'enquête elle-même a porté sur 12 des 21 communes du canton ; cet ensemble n'étant pas homogène, les communes ayant été tirées au hasard.

On peut regrouper ces communes en trois sous-ensembles :

– la région frontalière du Saint-Quentinois : la superficie moyenne des exploitations est supérieure à 45 ha et la culture de l'endive est rare.

– la région centrale, endivière : plus de trois exploitations sur quatre font de l'endive et plus de 5 % de la S.A.U. est consacré à cette culture.

– la région frontalière du Pas-de-Calais où l'on ne trouve pas de grosses exploitations et où la culture de l'endive est moins importante que dans la région centrale.

Pour terminer cette présentation générale on peut dire un mot des endiviers : dans plus de deux exploitations sur trois on fait l'endive. Un tiers des endiviers cultive une surface inférieure à un hectare. Si l'on considère les endiviers selon leur équipement et l'importance de la culture de l'endive on arrive à un rapport de un à six : les exploitants qui ont une salle de forçage cultivent en moyenne 6,05 ha d'endives ; les exploitants dont l'endive est la culture principale (plus de 60 % de la S.A.U.) cultivent en moyenne 1,05 d'endives ; les autres exploitants cultivent en moyenne 1,94 ha d'endives (3).

Toutes ces disparités vont apparaître lors de l'examen du devenir des enfants. Auparavant, il nous faut présenter les exploitants et leurs enfants.

a) les exploitants du Cambrésis.

L'enquête a porté sur 312 exploitations ; les chefs d'exploitation sont des hommes dans 95 cas sur 100. 80 % des chefs d'exploitations sont mariés.

La taille des exploitations est en moyenne de 27,7 ha ; mais comme on l'a déjà souligné, on a une polarisation aux extrêmes, 23,4 % des exploitations ont moins de 5 ha et 18,3 % plus de 50 ha, dont 7,7 % ont plus de 80 ha.

Cela nous amène à parler de la double activité : près d'un exploitant sur trois a une activité extérieure rémunérée. 30 % des double-actifs sont des ouvriers ; et parmi eux 80 % pratiquent la culture de l'endive. Les retraités agricoles sont pour 20 % dans l'ensemble des double-actifs.

Près de 60 % des exploitations n'utilisent aucune main d'œuvre salariée, que ce soit à temps complet ou à temps partiel pour les endives par exemple.

Enfin nous avons pris en compte le niveau scolaire du chef d'exploitation : ils sont presque majoritairement d'un niveau scolaire primaire, sans enseignement primaire agricole (44,4 %). Et plus du tiers des exploitants ont un niveau scolaire au moins secondaire (38,2%)

b) les enfants du Cambrésis

La population totale est constituée de 663 individus, 326 fils et 337 filles. De par la nature de l'enquête exploitants présents en 1980, on a une population relativement jeune, ce qui nous donne plus d'un tiers des enfants qui ont moins de 16 ans. Par suite on a une grande proportion de célibataires (71.5 %) et d'enfants qui cohabitent avec leurs parents (71.2 %). Par suite encore on va avoir un grand nombre d'inactifs, écoliers, étudiants, chômeurs... ; ce qui nous amène à 285 actifs.

Sans anticiper sur la suite, on peut s'intéresser à l'origine des étudiants. Ils sont le plus souvent issus d'une exploitation de plus de 30 ha, dont le revenu est supérieur à 150 000 F, où l'on effectue la gestion ou la comptabilité T.V.A. et d'un père dont le niveau scolaire est secondaire. On confrontera ultérieurement ces résultats à la typologie.

II - Les principaux résultats

Le schéma d'analyse présenté au départ doit être utilisé dans le sens exploitation-enfant : on connaît les caractéristiques de l'exploitation d'origine et l'on voudrait savoir ce que deviennent les enfants. Dans un premier temps, nous l'avons envisagé dans l'autre sens : on connaît la CSP (catégorie socio-professionnelle) de l'enfant, on voudrait caractériser son exploitation d'origine. Nous avons donc examiné le lien entre la CSP de l'enfant et les quatre caractéristiques de l'exploitation d'origine (4).

(voir tableau 1)

La corrélation entre les deux variables peut être considérée comme bonne. Près de 75 % des enfants d'agriculteurs qui deviennent agriculteurs sont issus d'une exploitation de plus de 30 ha. 80 % des enfants d'agriculteurs qui deviennent ouvriers ou employés sont issus d'une exploitation de moins de 30 ha. La distinction pour les cadres est moins nette.

(voir tableau 2)

La corrélation entre les deux variables est considérée comme bonne. 75 % des enfants d'agriculteurs qui deviennent agriculteurs sont issus d'une exploitation de plus de 102 000 F de revenu. 75 % des enfants d'agriculteurs qui deviennent ouvriers sont issus d'une exploitation dont le revenu est inférieur à 98 000 F. Les cadres ont là encore un comportement intermédiaire.

(voir tableau 3)

La corrélation est considérée comme bonne. Cette corrélation joue dans un sens : 88 % des enfants d'agriculteurs qui sont devenus ouvriers ont un père qui a un niveau scolaire primaire. Elle est la même, mais moins forte (70 %) pour les employés. Pour les autres catégories, il semble que le niveau du père, mesuré de cette manière, ne joue pas. En gros, les proportions sont dans les trois cas égales.

(voir tableau 4)

La corrélation entre les deux variables est bonne. Elle joue dans les deux sens : les enfants d'agriculteurs devenus ouvriers sont plus souvent issus d'exploitations qui ne pratiquent ni la gestion ni la T.V.A. Les enfants qui deviennent agriculteurs ou cadres sont plus souvent issus d'exploitations qui pratiquent la gestion ou la TVA.

Ces liens nous permettent de caractériser les enfants de la sorte : il y a de fortes probabilités pour qu'un

enfant d'agriculteur devenu agriculteur soit né dans une exploitation agricole de plus de 26 hectares, de plus de 100 000 F de revenu et qui pratique soit la gestion, soit la comptabilité T.V.A. De même, il y a de fortes probabilités pour qu'un enfant d'agriculteur devenu ouvrier soit né dans une exploitation de moins de 26 hectares, de moins de 98 000 F de revenu, d'un père dont le niveau scolaire est primaire et dont l'exploitation n'effectue aucune comptabilité. Les autres catégories ont une position intermédiaire, mais fortement orientée : les cadres se rapprochent du modèle agriculteur ; les employés du modèle ouvrier. Ceci est confirmé par l'examen de l'origine des étudiants.

A ce stade nous avons examiné les corrélations entre les caractéristiques de chaque exploitation : les quatre déterminants apparaissent comme fortement corrélés entre eux (les plus fortes sont, comme on pouvait s'y attendre, entre la taille et le revenu et entre le revenu et la gestion). L'étape suivante, non effectuée, serait une analyse multivariée de l'influence de ces différents déterminants sur la position sociale des enfants.

A partir des comportements types, nous avons vérifié la validité en faisant l'opération inverse ; à partir de certaines caractéristiques obtient-on une distribution par CSP spécifique du type d'exploitation ? Cela donne une réponse positive sur la base de plus de 30 ha, de plus de 100 000 F de revenu et pratique de la gestion. Elle l'est moins en donnant les autres caractéristiques : moins de 30 ha, moins de 100 000 F de revenu, pas de gestion ou de TVA et niveau scolaire du père primaire.

Pour affiner encore plus notre schéma, il nous faut parler du sexe des enfants ; les fils d'agriculteurs deviennent essentiellement agriculteurs ou ouvriers. Les filles, employées. Pour les autres catégories la distinction est moins visible.

Il faudrait également tenir compte de l'âge et envisager le comportement par génération pour pouvoir parler de contre mobilité ; par exemple fils ouvrier puis agriculteur.

Pour schématiser à grands traits on peut proposer le tableau suivant :

	Fils	File
«grosse exploitation»	Agriculteur ou cadre	Cadre moyen
«petite exploitation»	Ouvrier	Employé

Ceci nous amène à poser la question de savoir si, vu sous cet angle, parler de la mobilité sociale des agriculteurs a encore un sens ; le statut du petit agriculteur ne serait-il pas plus près de celui de l'ouvrier ou de l'employé ? Dans ce cas, le passage d'agriculteur à ouvrier ne serait qu'un changement de milieu, de l'agricole à l'industriel ou aux services (ou du village à la ville). Pour voir le problème autrement y-a-t-il ascension (ou régression) sociale lorsque l'on passe d'une génération à l'autre de petit agriculteur à ouvrier ou employé ? On peut raisonner de la même manière avec les gros agriculteurs et les cadres.

M. FOURDRIGNIER

Sociologue, chercheur 3e cycle.

NOTES

(1) Cet article est extrait d'un mémoire de maîtrise de Sociologie de Lille I. M. Fourdrignier, B. Gryson. La mobilité sociale des agriculteurs. Deux études régionales. Juin 1980. Une présentation en a été faite à la session de la Société Française d'Economie Rurale. Paris. Octobre 1980. Voir Economie Rurale, (1981) 2e numéro, 142, p. 35.

(2) On ne peut caractériser la région que très brièvement. Les premiers résultats du recensement de l'agriculture de 1980 ne nous donnent que des renseignements cartographiques au niveau des cantons. Source. RGA 79/80 SCEES, INSEE, Nord.

(3) Cette question est un peu à la marge de notre préoc-

cupation présente. Elle a été développée dans un autre travail : M. Fourdrignier, (1981) Les conflits pour l'espace dans le Nord - Pas-de-Calais. Paris X - Nanterre., pp. 31 - 38.

(4) Pour plus de clarté nous avons laissé de côté les CSP peu représentées, pour ne pas fausser les calculs de corrélation ; ou les CSP intermédiaires, par exemple les aides familiaux.

(5) Signification des abréviations : Exploitant agricole ; Cadre supérieur et profession libérale ; cadre moyen.

(6) Cette variable prend en compte la notion de comptabilité ; soit il n'y en a pas du tout, c'est sans ou au forfait ; soit il y a une comptabilité TVA : soit il y a une comptabilité de gestion.

TABLEAU 1

C.S.P. DE L'ENFANT ET TAILLE DE L'EXPLOITATION

CSP (5) Taille (ha)	EXP. AGR.	C.S.P.L.	CAD. MOY.	EMPLOYE	OUVRIER	TOTAL
moins de 10	7	4	9	16	20	56
10 à 30	2	7	19	18	20	66
plus de 30	24	7	24	9	10	74
TOTAL	33	18	52	43	50	196

TABLEAU 2

C.S.P. DE L'ENFANT ET REVENU DE L'EXPLOITATION

CSP (5) Revenu X 000 F	EXP. AGR.	C.S.P.L.	CAD. MOY.	EMPLOYE	OUVRIER	TOTAL
moins de 60	5	3	14	21	28	71
60 à 150	9	11	22	15	18	75
plus de 150	19	4	16	7	4	50
TOTAL	33	18	52	43	50	196

TABLEAU 3

C.S.P. DE L'ENFANT ET NIVEAU SCOLAIRE DU PERE

Niveau du père	EXP. AGR.	C.S.P.L.	CAD. MOY.	EMPLOYE	OUVRIER	CSP (5) TOTAL
Primaire	15	9	28	30	44	126
Secondaire	18	9	24	13	6	70
TOTAL	33	18	52	43	50	196

TABLEAU 4

C.S.P. DE L'ENFANT ET GESTION

C.S.P. (5) Gestion (6)	EXP. AGR.	C.S.P.L.	CAD. MOY.	EMPLOYE	OUVRIER	TOTAL
Ss ou forf.	7	6	23	31	40	107
T.V.A.	17	8	19	10	8	62
Gestion	9	4	10	2	2	27
TOTAL	33	18	52	43	50	196